



PROCES VERBAL

Du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Vendredi 29 août 2025 à 18h30 en visio conférence

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Chakib AOUIDAT - Christophe BIDAL - Clément BRUOT (*en partie*) - Christophe CAILLIET - Thierry CORROYER – Marie FALQUERHO - Marilyn GRANDVOINNET - Jean-François GONDELLIER - Laurent MOINET - Joëlle PARISOT - Philippe PRUDHON - Christian RENIER - Michelle GUERRA BORGES (*représentante de Daniel ROLET*) - Emmanuel SAILLARD - Jérôme THIBERT - Françoise VALLET - Didier VINCENT - Nicolas VUILLEMIN (*en partie*) - Christian WALGENWITZ - Haithem ZAEID

Excusés : Régis CHAMPET - Antoine DE PANDIS – Daniel ROLET (représenté par *Michelle GUERRA BORGES*) - Bernard PAUTONNIER (*donne pouvoir à Christian RENIER*) - Thierry WANIART (*donne pouvoir à Chakib AOUIDAT*)

Absents : Fabien BAUMANN - Mohamed EL OUAZZANI - Mohamed MBITEL – Christophe NOGUES

Assistent à la séance : René FRANQUEMAGNE - Sébastien IMBERT – Laurent KLIMCZAK (*en partie*) - Amandine MENIGOZ - Alain SCARAMAZZA

En préambule, le Conseil d'Administration adresse ses félicitations à Manon BRUNET et son époux pour la naissance de leurs enfants, Alba et Gabriel BRUNET, nés le 13 août dernier.

Au niveau sportif, le Conseil d'Administration se réjouit de la réintégration de l'ASPTT DIJON en N3.

Le Conseil d'Administration adresse tous ses vœux de bon rétablissement à Bernard PAUTONNIER.

1 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

- **Réunion du Conseil d'Administration en visioconférence du 17 juillet 2025, publié le 22 juillet 2025**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité
- **Réunion du Conseil d'Administration électronique du 12 août 2025, publié le 18 août 2025.**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 29 août 2024 et le 29 août 2025

2.2 – AGENDA ET EVENEMENTS

Daniel FONTENIAUD revient sur l'agenda institutionnel de ce début de saison, et présente l'agenda des événements de la saison 2025 /26 à retenir. (**Annexe 1**)

Saison 2025/26 :

Réunions institutionnelles

- 26.09.25 => Conseil d'Administration présentiel
- 20.10.25 => Conseil d'Administration visioconférence
- 25.10.25 => Assemblée Générale présentiel et visioconférence
- 14.11.25 => Conseil d'Administration présentiel
- 08.12.25 => Conseil d'Administration visioconférence

Réunions de rentrées

- Rentrée des arbitres les 30 août, 06, 13 et 14 septembre
- Rentrée des clubs accédants R3 IdVerde et R2 F le 30 août en visioconférence
- Rentrée des délégués aux arbitres le 31 août
- AG des clubs nationaux le 24 septembre

2.3 – LANCEMENT DU PROJET “LA LIGUE DE DEMAIN”

Amandine MENIGOZ informe les membres du Conseil d'Administration du lancement du projet « La Ligue de demain », élément important de la feuille de route du Pôle Service aux Clubs.

Amandine présente le calendrier prévisionnel des différentes actions à venir et définit l'organisation pour la conception de ce projet avec la création d'un groupe de travail.

2.4 – ETATS GENERAUX DU FOOTBALL FEMININ

Daniel FONTENIAUD revient sur les Etats Généraux du Football Féminin pour lequel un groupe de pilotage a été mis en place. Il nous faut maintenant le lancement officiel de cette action essentielle de notre plan d'action, et pour cela créer les outils de communication nécessaires (schéma d'organisation et de déroulement, ...).

2.5 – ASSISES DU FUTSAL

Daniel FONTENIAUD évoque assises du futsal, autre action essentielle de notre plan d'action. Albert GIBOULET, Président de la Commission Futsal et Pierre-Etienne DEMILLIER, CTR, sont chargés avec 1 ou 2 membres de la commission de proposer un schéma d'organisation de ces Assises. Celui-ci devra être finalisé pour la fin octobre, pour un lancement officiel des Assises avant la fin de l'année.

2.6 – RESSOURCES HUMAINES

Daniel FONTENIAUD fait un point d'étape sur les ressources humaines de la Ligue. Cet été, plusieurs mouvements ont eu lieu au sein des équipes administratives et techniques, avec plusieurs départs et arrivées. Des modifications de l'organisation sont en cours.

3 – COMMISSIONS

3.1 – FUTSAL ET COMPETITIONS NOUVELLES PRATIQUES

Daniel FONTENIAUD présente la proposition de modification de la composition de la commission Futsal :

Président : Albert GIBOULET

Vice-présidente : Marilyn GRANDVOINET

Membres de la commission restreinte : Jawad BELAINOUSSI, Sérafin DA SILVA, Michelle GUERRA-BORGES, Jimmy DEGHAL

Autres membres :

Jean ARMANDO, Fabrice DELEMONT, Marie FALQUERHO, Fabrice JACQUES, Charly LAURENT, Loïc MARGUET, Jean-Pascal MINARO, Hadi SALEH, Clément VERDY

Au titre des salariés : Pierre-Etienne DEMILLIER

Référente administrative : Manon VIF

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette proposition.

3.2 – POLE ENGAGEMENT ET SERVICE AUX CLUBS

Chakib AOUIDAT propose l'intégration de Madame Annie NEHME dans la Commission Citoyenneté, Insertion Sociale, Inclusion au titre de membre.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ce nouveau membre.

3.3 – AMBASSADEURS

Thierry CORROYER présente la répartition des clubs de Ligue par ambassadeurs pour la saison 2025/26. (**Annexe 2**)

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

4 – JURIDIQUE

4.1 – VIE DES CLUBS

Pour information :

INACTIVITÉ PARTIELLE / TOTALE

Situation du club O. DE MONTMOROT (560460) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club O. DE MONTMOROT sur les catégories Libre U18F/U17F/U16F, Libre Senior F et Futsal Senior F avec date d'effet au 25/06/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Jura en date du 15/07/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité du club O. DE MONTMOROT sur les catégories Libre U18F/U17F/U16F, Libre Senior F et Futsal Senior F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club F.C. CORANCY (538700) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité totale du club F.C. CORANCY avec date d'effet au 10/07/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de la Nièvre en date du 22/07/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité totale du club F.C. CORANCY,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club J.S. MONTCHANIN ODRA (506832) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club J.S. MONTCHANIN ODRA sur la catégorie Libre Senior F avec date d'effet au 17/07/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 21/07/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité du club J.S. MONTCHANIN ODRA sur la catégorie Libre Senior F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club F.C. DE LA ROCHE VINEUSE (528873) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.C. DE LA ROCHE VINEUSE sur les catégories Libre U14/U15, U16/U17 et U18/U19 avec date d'effet au 09/07/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 21/07/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité du club F.C. DE LA ROCHE VINEUSE sur les catégories Libre U14/U15, U16/U17 et U18/U19,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE SASSENAY (560804) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE SASSENAY sur la catégorie Libre U14/U15 avec date d'effet au 09/07/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 21/07/2025,
La Commission,
PRONONCE l'inactivité partielle du club UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE SASSENAY sur la catégorie Libre U14/U15,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club AVALLON FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE (560206) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club AVALLON FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE sur la catégorie Libre U16/U17/U18 F avec date d'effet au 14/07/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 18/07/2025,
La Commission,
PRONONCE l'inactivité partielle du club AVALLON FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE sur la catégorie Libre U16/U17/U18 F,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ALL.S. COURSON (528868) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité du ALL. S. COURSON sur la catégorie Libre Senior avec date d'effet au 21/07/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 23/07/2025,
La Commission,
PRONONCE l'inactivité partielle du club ALL.S. COURSON sur la catégorie Libre Senior,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ET.S. DE CHARQUEMONT (517427) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club ET.S. DE CHARQUEMONT sur la catégorie Libre Senior F avec date d'effet au 16/07/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District Doubs-Territoire de Belfort en date du 25/07/2025,
La Commission,
PRONONCE l'inactivité partielle du club ET.S. DE CHARQUEMONT sur la catégorie Libre Senior F,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES (551467) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES sur la catégorie Libre Senior avec date d'effet au 01/07/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 28/07/2025,
La Commission,
PRONONCE l'inactivité partielle du club SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES sur la catégorie Libre Senior,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club U.S. GIVRY SAINT DESERT (553780) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club U.S. GIVRY SAINT DESERT sur les catégories Football Animation F et U12/U13 F avec date d'effet au 01/08/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 04/08/2025,
La Commission,
PRONONCE l'inactivité partielle du club U.S. GIVRY SAINT DESERT sur les catégories Football Animation F et U12/U13 F,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES (551467) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES sur les catégories Football Animation, U12/U13, U14/U15, U16/U17 et U18/19 avec date d'effet au 01/08/2025,
Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 12/08/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club SASSENAY VIREY LESSARD FRAGNES sur les catégories Football Animation, U12/U13, U14/U15, U16/U17 et U18/19,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club F.C. DECIZE (551038) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club F.C. DECIZE sur la catégorie U16/U17/U18 F avec date d'effet au 07/08/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de la Nièvre en date du 13/08/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club F.C. DECIZE sur la catégorie U16/U17/U18 F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club HÉRICOURT CITY (582662) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité totale du club HÉRICOURT CITY avec date d'effet au 17/08/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de Haute Saône en date du 19/08/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité totale du club HÉRICOURT CITY,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ENT.S. DANNEMARIE (521087) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club ENT.S. DANNEMARIE sur les catégories Libre Senior, U16/17, U18/U19, Libre Senior F et U16/U17/U18 F, avec date d'effet au 30/06/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Doubs-Territoire de Belfort en date du 18/08/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club ENT.S. DANNEMARIE sur les catégories Libre Senior, U16/17, U18/U19, Libre Senior F et U16/U17/U18 F,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club ENT.SP VAUFREY (539405) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club ENT.SP VAUFREY sur la catégorie Libre Senior, avec date d'effet au 06/08/2025,

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District du Doubs-Territoire de Belfort en date du 18/08/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club ENT.SP VAUFREY sur la catégorie Libre Senior,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

AFFILIATION

Situation du club ASSOCIATION LES BRÉANDES – District de l'Yonne de Football

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Loisir » en date du 24/07/2025,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la LBFCF,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 31/07/2025,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

GROUPEMENT

Situation du Groupement Jeunes SOING / VAL DE SAÔNE :

Pris connaissance de la demande de création de groupement Jeunes,

Vu les dispositions de l'article 39 Ter des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu les dispositions de l'article 41 des Règlements Généraux de la Ligue BFCF,

Vu les avis préalables du District de Haute Saône et du Conseil d'Administration de la Ligue BFCF,
Vu les documents produits en vue de finaliser la création de ce Groupement,
La Commission,
VALIDE la création du Groupement Jeunes SOING / VAL DE SAÔNE,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du Groupement Jeunes JS TOULON ETANG LUZY (581903) :

Vu la demande de renouvellement du Groupement Jeunes JS TOULON ETANG LUZY, pour une durée de trois saisons supplémentaires,
Vu les dispositions des articles 36 et 39 Ter des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu les dispositions de l'article 179 des Règlements Généraux de la Ligue BFCF,
Vu l'avis favorable du District de Saône et Loire en date du 21/07/2025,
Vu l'avenant à la convention du Groupement Jeunes signé par les clubs,
La Commission,
DIT le Groupement Jeunes JS TOULON ETANG LUZY prolongé pour une durée de trois saisons supplémentaires,
DIT le nouveau terme du Groupement Jeunes JS TOULON ETANG LUZY au 30 juin 2028,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

CESSATION D'ACTIVITÉ

Situation du club PLANOISE FOOTBALL (564866) :

Pris connaissance de la demande de cessation d'activité introduite par le club PLANOISE FOOTBALL avec date d'effet au 09/06/2025,
Vu les dispositions de l'article 45 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District DOUBS-TERRITOIRE de Belfort en date du 08/07/2025,
Vu l'avis favorable du Pôle Ressources de la Ligue BFCF,
La Commission,
PRONONCE la cessation d'activité du club PLANOISE FOOTBALL,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

Situation du club A.S. MUNICIPALE CHENOVE (610601) :

Pris connaissance de la demande de cessation d'activité introduite par le club A.S. MUNICIPAL CHENÔVE avec date d'effet 01/07/2025,
Vu les dispositions de l'article 45 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu l'avis favorable du District de Côte d'Or en date du 01/07/2025,
Vu l'avis favorable du Pôle Ressources de la Ligue BFCF,
La Commission,
PRONONCE la cessation d'activité du club A.S. MUNICIPALE CHENÔVE,
Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

5 – SPORTIF

5.1 - CALENDRIER GENERAL FUTSAL 2025 / 2026

Thierry CORROYER présente le calendrier Futsal pour cette saison 2025/26 : **(Annexe 3)**

Après échange, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette proposition.

5.2 - CALENDRIER GENERAL JEUNES MASCULINS 2025 / 2026

Thierry CORROYER présente les modifications apportées au calendrier général jeunes 2025 / 2026 à la suite de la diminution d'équipes qualifiées au 1er tour fédéral de la coupe Gambardella (4 qualifiés au lieu de 5 la saison dernière) **(Annexe 4)**. Il s'agit juste du rajout d'un 4^{ème} tour pour cette Coupe Gambardella avant la finale régionale.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette proposition.

5.3 - PROTOCOLE DES RENCONTRES COMPETITIONS REGIONALES

Thierry CORROYER présente la proposition de la commission Esprit Sportif et Valeurs Educatives concernant le protocole avant, pendant et après match de toutes les compétitions régionales pour cette saison 2025/2026. (**Annexe 5**)

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette proposition.

6 – ARBITRAGE

Laurent KLIMCZAK présente au Conseil d'Administration une nouvelle candidature d'observateurs d'arbitre, Mohamed ANTAR.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

7 - FINANCES

7.1 - COMPTES CLUBS

Jean-François GONDELLIER présente la situation des comptes Clubs au 28.8.2025 tout en remerciant les clubs pour leur réactivité et leur implication.

7.2 - POINT TRESORERIE

Jean-François GONDELLIER présente la situation de trésorerie au 31.7.2025. Il fait état de la nette amélioration de celle-ci depuis un an et demi.

7.3 - SITUATION DES COMPTES AU 30.6.2025

Jean-François GONDELLIER présente la situation budgétaire au 30.6.2025. Il indique que nous sommes en phase d'arrêté des comptes et indique les dates concernant les interventions du Commissaire aux Comptes.

7.4 - PROCEDURES FINANCIERES

À la suite de la réunion du Comité de Suivi Financier de lundi 25 août dernier, Jean-François GONDELLIER présente les mises à jour des Dispositions Financières pour la saison 2025/26.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces dispositions.

7.5. DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE DES LENTILLERES A DIJON

Sollicitation du collège des Lentillères de DIJON pour une demande de subvention à la suite de sa participation au championnat de France UNSS Football et au championnat de France UNSS Futsal Féminin pour la saison 2024/25.

Jean-François GONDELLIER propose de ne pas accorder de subvention car la demande est postérieure aux manifestations, et hors délai.

Le Conseil d'Administration approuve cette proposition à la majorité (1 voix contre).

8 – ACTIVITES FEDERALES

8.1 - WEEK-END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE LES 04 ET 05 OCTOBRE 2025

Un WE des bénévoles est prévu le 4 et 5 octobre prochain à CLAIREFONTAINE. Chakib AOUIDAT présente le détail de l'organisation du week-end prévue, rappelle des critères sur le choix des invités, ainsi que les informations financières et pratiques. (**Annexe 6**)

8.2 - JOURNEES INTER-REGIONALES DU FOOTBALL A LYON LES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2025

Daniel FONTENIAUD partage un évènement Fédéral avec les membres du Conseil d'Administration, les journées Inter-Régionales du Football qui se tiendront à LYON les 23 et 24 septembre prochain.

8 – ACTIVITES FEDERALES

Jean-François GONDELLIER informe les membres du Conseil d'Administration de deux évènements qui auront lieu sur le site de l'Astragale. Le vélo tour, dimanche 14 septembre 2025 et un match opposant les anciens du DCFO contre les anciens de l'AS Saint-Etienne le samedi 27 septembre 2025.

Jean-François GONDELLIER informe également les membres du Conseil d'Administration qu'une convention va être signée avec le club de l'ASPTT Dijon qui jouera les matches de ses équipes N3, U19 National et U17 National sur le site de l'Astragale.

Le Président,

Le Secrétaire Général

Daniel FONTENIAUD

Thierry CORROYER